



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

A remettre au service urbanisme au moins cinq jours avant la date prévue ou par courriel à urbanisme@mairie-deville-les-rouen.fr

Demandeur :

Nom, prénom (si particulier) ou Société			
Adresse			
Téléphone fixe / portable			
Courriel @			
N° de SIRET			

Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public au droit de l'immeuble situé : (adresse)

Sur une longueur de (mètre)					
Sur une largeur de (mètre)					
Soit une surface de (m²)					
A partir du		jusqu'au		Nombre de jours	
Total : surface (m²) x 0,37€/m² x nombre de jours					
Arbre(s) retiré(s) nombre			x 1 500€ =		

Motif :

Benne		Echafaudage		Autre*	
Précisez (dépôt matériaux, clôture de chantier, grue, nacelle, stationnement véhicule, ...)					
Fait à Déville lès Rouen, le					
Signature					

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2026 :

- Occupation du domaine public supérieure ou égale à un mois = 0,37 € par m² et par jour, soit 11,10 € par m² et par mois,
- Occupation du domaine public non autorisée = 235,62 € par jour (après mise en demeure de régularisation ou de retrait),
- Prestation de nettoyage consécutive à une occupation du domaine public = 590,17 € (en cas de constat de salissures et déchets consécutifs au chantier, basée sur un état des lieux avant chantier),
- Retrait d'un arbre pour une occupation du domaine public = 1 771,43 € avec obligation de le remplacer selon des caractéristiques identiques (essence, diamètre du tronc, hauteur de tige).